

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 19 novembre 2020**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 25	Nombre de votants : 20
Date de la convocation : 9 novembre 2020	

**N° 3**

**Réintégration de biens totalement amortis et déjà sortis de l'actif avant leur cession**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 19 novembre à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- M. BETENFELD, M. BOILON, M. BOYER, Mme CHEVALDONNE, M. CHAUVIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DASILVA, M. DESFORGES, M. DUMAS, Mme DURON, Mme GAIDIER, M. GRAND, Mme LAGARDE, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PASCIUTO, M. PETEL, Mme PRUNIER, M. VALEE.

**Membres ayant voix consultative**

- Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, Mme MALTRAIT, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILI, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant COLLAY, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL.

**Membres de droit**

- M. MATHIEU : Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. CUZIN, M. GUILLAUME, M. PERRET, Mme PICARD, M. SOUCHAL,
- **Suppléants** : M. BALDY, Mme BRIAT, Mme BONY, Mme DALET, M. DANIEL, M. DUBOURG, M. COUPAT, M. GAY, Mme GUILLOT, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PERRODIN, M. ROUGHEOL, M. SAUVADE, Mme SERIN,
- **Sapeurs-pompiers élus** : Commandant CUBIZOLLES, Adjudant-Chef BOURDIN, Adjudant VIDAL.

Comme chaque année le SDIS procède à la vente de véhicules dont il est fait un inventaire précis lors de l'approbation du compte administratif. Certains véhicules en vente ou vendus, ont fait l'objet d'un apurement (sortie en masse) lors de la constatation de l'actif au 31 décembre 1995.

Cinq de ces véhicules avaient fait l'objet d'un amortissement comptable. Afin d'enregistrer leur cession, il est nécessaire de reconstituer ces amortissements en prélevant leur valeur sur le compte « 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé ». Il est à noter que le compte 1068 correspond aux « Fonds internes : Réserves » mentionné sur le compte de gestion. Il s'élève à 11.752.644,04 € au 31 décembre 2019. Il ne doit pas être confondu avec l'excédent cumulé dont le montant était à cette même date de 5.932.073,62 €. Enfin, ces opérations sont réalisées par le comptable, elles sont d'ordre non budgétaire et ainsi ne nécessitent pas l'inscription de crédits au budget du SDIS.

Les biens vendus sont :

1) 1 COURNIL immatriculé 3696 SC 63 mis en service le 18/01/1983  
Pris à l'inventaire sous le numéro 221 (2 CHASSIS CCFL SIMI) en 1983  
et sous le numéro 225 (3 EQUIPEM. HYDAULIQ. SUR CURNIL PICO) en 1983  
Acquis sur le budget 1983 pour un montant de 132.624,67 Francs, soit 20.218,50 €  
Le bien a été amorti sur 10 ans, le cumul des amortissements s'élève à 20.218,50 €

L'acquisition avait été comptabilisée à l'article « 2148 – Autre matériel, outillage et mobilier » en M6, soit à l'article « 215612 – Autre matériel roulant de – de 3,5T » en M61

2) 1 Peugeot 504 Dangel immatriculée 323 SS 63 mis en service le 02/05/1986  
Pris à l'inventaire sous le numéro 345 (3 CHASSIS CCFL) en 1986  
et sous le numéro 376 (3 EQUIPEMENT INCENDIE SUR DANGEL 4X) en 1986  
Acquis sur le budget 1986 pour un montant de 145.060,34 Francs, soit 22.114,31 €  
Le bien a été amorti sur 10 ans, le cumul des amortissements s'élève à 22.114,31 €

L'acquisition avait été comptabilisée à l'article « 2148 – Autre matériel, outillage et mobilier » en M6, soit à l'article « 215612 – Autre matériel roulant de – de 3,5T » en M61

3) 1 UMIM immatriculée 6247 SW 63 mis en service le 13/03/1987  
Pris à l'inventaire sous le numéro 400 (3 CHASSIS CCFL) en 1987  
et sous le numéro 432 (3 EQUIPEMENTS CCFL) en 1987  
Acquis sur le budget 1987 pour un montant de 153.136,33 Francs, soit 23.345,48 €  
Le bien a été amorti sur 10 ans, le cumul des amortissements s'élève à 23.345,48 €

L'acquisition avait été comptabilisée à l'article « 2148 – Autre matériel, outillage et mobilier » en M6, soit à l'article « 215612 – Autre matériel roulant de – de 3,5T » en M61

4) 1 Ford Transit immatriculé 4570 VG 63 mis en service le 03/12/1993  
Pris à l'inventaire sous le numéro 984 (3 TRANSIT 120 DIESEL 10 CV) en 1996  
Acquis sur le budget 1996 pour un montant de 75.000,00 Francs, soit 11.433,68 €  
Le bien a été amorti sur 10 ans, le cumul des amortissements s'élève à 11.433,68 €

L'acquisition avait été comptabilisée à l'article « 2144 – Matériel lutte incendie, secours » en M6, soit à l'article « 215612 – Autre matériel roulant de – de 3,5T » en M61

5) 1 Renault Master immatriculé 6034 TY 63 mis en service le 25/03/1992  
Pris à l'inventaire sous le numéro 682 (4 RENAULT MASTER FOURG.) en 1992  
et sous le numéro 698 (4 EQUIPEMENT VSAB) en 1992  
Acquis sur le budget 1992 pour un montant de 200.319,25 Francs, soit 30.538,47 €  
Le bien a été amorti sur 10 ans, le cumul des amortissements s'élève à 30.538,47 €

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

**DELIBERATION**

---

**Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

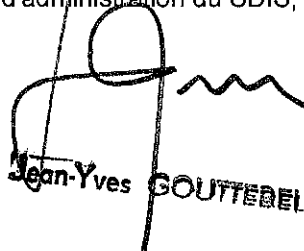
- d'autoriser M. le Payeur à prélever la somme de 107.650,44 € au compte 1068 pour reconstituer les amortissements des biens cités ci-dessus.
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le

**26 NOV. 2020**

Le président du conseil  
d'administration du SDIS,



Jean-Yves GOUTTEREL

Accusé de réception en préfecture  
063-286300017-20201119-20\_06011-DE  
Date de télétransmission : 03/12/2020  
Date de réception préfecture : 03/12/2020

